

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005106800019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODÈVE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CIAS (3)

ANNEE 2020

**PREFECTURE
DE L'HÉRAULT**

19 AVR. 2021

**D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	36
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200051068	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CIAS	CA 2020																																												
	I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A																																												
Informations statistiques		Valeurs																																												
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		0																																												
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :																																														
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Potentiel fiscal et financier (1)</th> <th rowspan="2">Valeurs par hab. (population DGF)</th> <th rowspan="2">Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</th> </tr> <tr> <th>Fiscal</th> <th>Financier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> </tr> </tbody> </table>		Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	Fiscal	Financier	0.00	0.00	0.00	0.00																																			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate																																											
Fiscal	Financier																																													
0.00	0.00	0.00	0.00																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Informations financières – ratios (2)</th> <th rowspan="2">Valeurs</th> <th rowspan="2">Moyennes nationales de la strate (3)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Dépenses réelles de fonctionnement/population</td> <td>728.97</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Produit des impositions directes/population</td> <td>20.98</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Recettes réelles de fonctionnement/population</td> <td>730.02</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Dépenses d'équipement brut/population</td> <td>96.71</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Encours de dette/population</td> <td>509.19</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>DGF/population</td> <td>37.46</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)</td> <td>95.30</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)</td> <td>2115.70</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)</td> <td>10.10</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)</td> <td>7621.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	728.97		2	Produit des impositions directes/population	20.98		3	Recettes réelles de fonctionnement/population	730.02		4	Dépenses d'équipement brut/population	96.71		5	Encours de dette/population	509.19		6	DGF/population	37.46		7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	95.30		8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	2115.70		9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.10		10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	7621.00		
Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)																																											
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population			728.97																																										
2	Produit des impositions directes/population	20.98																																												
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	730.02																																												
4	Dépenses d'équipement brut/population	96.71																																												
5	Encours de dette/population	509.19																																												
6	DGF/population	37.46																																												
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	95.30																																												
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	2115.70																																												
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.10																																												
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	7621.00																																												

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgetaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 354 860,68	G 378 635,87	
	Section d'investissement	B 23 654,55	H 25 388,05	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 7 179,91 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 16 622,51 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 395 137,74	= G+H+I+J	411 203,83
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 7 240,04	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 7 240,04	= K+L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 354 860,68	= G+I+K 385 815,78	
	Section d'investissement	= B+D+F 47 517,10	= H+J+L 25 388,05	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 402 377,78	= G+H+I+J+K+L 411 203,83	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 7 240,04	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	7 240,04	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	39 454,45	39 341,39	0,00	0,00	113,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	299 450,00	298 946,58	0,00	0,00	503,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	10 451,45	0,00	0,00	1 748,55
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		351 104,45	348 739,42	0,00	0,00	2 365,03
66	Charges financières	5 799,27	3 915,26	0,00	0,00	1 884,01
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		356 903,72	352 654,68	0,00	0,00	4 249,04
023	<i>Virement à la section d'investissement (2)</i>	23 754,55				
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (2)</i>	2 495,00	2 206,00			289,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (2)</i>	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		26 249,55	2 206,00			24 043,55
TOTAL		383 153,27	354 860,68	0,00	0,00	28 292,59
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 485,00	4 486,32	0,00	0,00	-1,32
70	Produits services, domaine et ventes div	15 641,00	15 961,91	0,00	0,00	-320,91
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	355 760,00	355 984,00	0,00	0,00	-224,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
Total des recettes de gestion courante		375 886,00	376 434,28	0,00	0,00	-548,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 201,59	0,00	0,00	-2 201,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		375 886,00	378 635,87	0,00	0,00	-2 749,87
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (2)</i>	0,00	0,00			0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (2)</i>	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		375 886,00	378 635,87	0,00	0,00	-2 749,87
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 7 179,91				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 940,04	519,00	7 240,04	181,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 940,04	519,00	7 240,04	181,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 135,55	23 135,55	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	23 135,55	23 135,55	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 075,59	23 654,55	7 240,04	181,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	31 075,59	23 654,55	7 240,04	181,00
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	16 622,51		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	23 754,55			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 495,00	2 206,00		289,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 249,55	2 206,00		24 043,55
	TOTAL	49 431,60	25 388,05	0,00	24 043,55

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	39 341,39		39 341,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	298 946,58		298 946,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 451,45		10 451,45
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 915,26	0,00	3 915,26
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 206,00	2 206,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		352 654,68	2 206,00	354 860,68
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 135,55	0,00	23 135,55
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	519,00	0,00	519,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		23 654,55	0,00	23 654,55
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				16 622,51

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 486,32		4 486,32
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 961,91		15 961,91
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	355 984,00		355 984,00
75	Autres produits de gestion courante	2,05	0,00	2,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 201,59	0,00	2 201,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		378 635,87	0,00	378 635,87
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				7 179,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 182,05		23 182,05
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 206,00	2 206,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		23 182,05	2 206,00	25 388,05
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	39 454,45	39 341,39	0,00	0,00	113,06
604	Achats d'études, prestations de services	640,00	640,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	420,00	414,85	0,00	0,00	5,15
60612	Energie - Electricité	3 800,00	4 070,96	0,00	0,00	-270,96
60618	Autres fournitures non stockables	5 560,00	5 535,34	0,00	0,00	24,66
60622	Carburants	200,00	223,79	0,00	0,00	-23,79
60623	Alimentation	5 650,00	5 645,66	0,00	0,00	4,34
60632	Fournitures de petit équipement	1 120,00	1 117,12	0,00	0,00	2,88
6064	Fournitures administratives	1 000,00	958,10	0,00	0,00	41,90
6135	Locations mobilières	1 800,00	1 798,08	0,00	0,00	1,92
61551	Entretien matériel roulant	90,00	90,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 596,00	8 682,22	0,00	0,00	-86,22
6168	Autres primes d'assurance	2 100,00	2 096,34	0,00	0,00	3,66
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	900,00	899,87	0,00	0,00	0,13
6256	Missions	1 000,00	689,06	0,00	0,00	310,94
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	28,45	0,00	0,00	0,00	28,45
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 440,00	4 370,00	0,00	0,00	70,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	299 450,00	298 946,58	0,00	0,00	503,42
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	163,35	0,00	0,00	-163,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 419,59	0,00	0,00	-2 419,59
64111	Rémunération principale titulaires	189 000,00	111 286,61	0,00	0,00	77 713,39
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	5 746,23	0,00	0,00	-5 746,23
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	39 663,99	0,00	0,00	-39 663,99
64131	Rémunérations non tit.	100 000,00	53 085,68	0,00	0,00	46 914,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	34 868,80	0,00	0,00	-34 868,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	38 514,88	0,00	0,00	-38 514,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 136,63	0,00	0,00	-2 136,63
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 300,00	7 557,01	0,00	0,00	-257,01
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	445,24	0,00	0,00	-445,24
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 050,00	2 043,37	0,00	0,00	6,63
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 015,20	0,00	0,00	84,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	10 451,45	0,00	0,00	1 748,55
6561	Secours d'urgence	5 200,00	3 450,00	0,00	0,00	1 750,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,45	0,00	0,00	-1,45
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		351 104,45	348 739,42	0,00	0,00	2 365,03
66	Charges financières (b)	5 799,27	3 915,26	0,00	0,00	1 884,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	3 468,36	0,00	0,00	531,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	600,00	-38,84	0,00	0,00	638,84
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 199,27	485,74	0,00	0,00	713,53
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-l budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		356 903,72	352 654,68	0,00	0,00	4 249,04
023	Virement à la section d'investissement	23 754,55	0,00			23 754,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 495,00	2 206,00			289,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	2 495,00	2 206,00			289,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 249,55	2 206,00			24 043,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 249,55	2 206,00			24 043,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = Total des opérations réelles et d'ordre)		383 153,27	354 860,68	0,00	0,00	28 292,59

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-38,84

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					III A2
---	--	--	--	--	-----------

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 485,00	4 486,32	0,00	0,00	-1,32
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 485,00	4 486,32	0,00	0,00	-1,32
70	Produits services, domaine et ventes div	15 641,00	15 961,91	0,00	0,00	-320,91
706	Prestations de services	5 833,00	5 833,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 808,00	10 128,91	0,00	0,00	-320,91
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	355 760,00	355 984,00	0,00	0,00	-224,00
7473	Participat° Départements	29 760,00	29 984,00	0,00	0,00	-224,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	326 000,00	326 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		375 886,00	376 434,28	0,00	0,00	-548,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 201,59	0,00	0,00	-2 201,59
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 201,59	0,00	0,00	-2 201,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		375 886,00	378 635,87	0,00	0,00	-2 749,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		375 886,00	378 635,87	0,00	0,00	-2 749,87
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		7 179,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 940,04	519,00	7 240,04	181,00
2135	Installations générales, agencements	7 240,04	0,00	7 240,04	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	700,00	519,00	0,00	181,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 940,04	519,00	7 240,04	181,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 135,55	23 135,55	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 135,55	23 135,55	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	23 135,55	23 135,55	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	31 075,59	23 654,55	7 240,04	181,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	31 075,59	23 654,55	7 240,04	181,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	16 622,51			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 182,05	23 182,05	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	23 754,55			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 495,00	2 206,00		289,00
28135	Installations générales, agencements ...	0,00	97,00		-97,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 027,00	1 487,00		-460,00
28183	Matériel de bureau et informatique	430,00	241,00		189,00
28184	Mobilier	388,00	0,00		388,00
28188	Autres immo. corporelles	650,00	381,00		269,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		26 249,55	2 206,00		24 043,55
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 249,55	2 206,00		24 043,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 431,60	25 388,05	0,00	24 043,55
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Dépenses réelles	0	23 655	0	0	23 655
- Equipements municipaux (2)		519	0	0	519
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				0
Solde d'exécution reporté de N-1	0				16 623
Total dépenses	0	40 277	0	0	40 277
Total recettes	0	25 316	72	0	25 388
Solde d'investissement	0	-14 961	72	0	-14 889
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	7 240	0	0	7 240
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR Investissement	0	-7 240	0	0	-7 240

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total dépenses	0	335 530	5 522	13 808	354 861
Total recettes	0	316 425	2 558	66 833	385 816
Solde de fonctionnement	0	-19 105	-2 964	53 025	30 955
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE						IV A1
--	--	--	--	--	--	------------------------

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0	47 517	0	0	47 517
Dépenses réelles		0	30 895	0	0	30 895
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	23 136	0	0	23 136
1641 Emprunts en euros		0	23 136	0	0	23 136
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	7 759	0	0	7 759
2135 Installations générales, agencements		0	7 240	0	0	7 240
2183 Matériel de bureau et informatique		0	519	0	0	519
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	16 623	0	0	16 623

RECETTES

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0	25 316	72	0	25 388
Recettes réelles		0	23 182	0	0	23 182
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	23 182	0	0	23 182
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		0	23 182	0	0	23 182
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	2 134	72	0	2 206
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	2 134	72	0	2 206
28135 Installations générales, agencements ...		0	97	0	0	97
28178 Autres immo. corporelles (m. à dispo)		0	1 487	0	0	1 487
28183 Matériel de bureau et informatique		0	241	0	0	241
28188 Autres immo. corporelles		0	309	72	0	381
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	335 530	5 522	13 808	354 861
Dépenses réelles		0	333 396	5 450	13 808	352 655
011 Charges à caractère général		0	32 415	0	6 926	39 341
604 Achats d'études, prestations de services		0	0	0	640	640
60611 Eau et assainissement		0	415	0	0	415
60612 Energie - Electricité		0	3 744	0	327	4 071
60618 Autres fournitures non stockables		0	5 635	0	0	5 635
60622 Carburants		0	0	0	224	224
60623 Alimentation		0	0	0	5 646	5 646
60632 Fournitures de petit équipement		0	1 117	0	0	1 117
6064 Fournitures administratives		0	958	0	0	958
6135 Locations mobilières		0	1 798	0	0	1 798
61551 Entretien matériel roulant		0	0	0	90	90
6156 Maintenance		0	8 682	0	0	8 682
6168 Autres primes d'assurance		0	2 096	0	0	2 096
6225 Indemnités aux comptable et régisseurs		0	110	0	0	110
6228 Divers		0	1 800	0	0	1 800
6236 Catalogues et imprimés		0	900	0	0	900
6256 Missions		0	689	0	0	689
627 Services bancaires et assimilés		0	200	0	0	200
62878 Remb. frais à d'autres organismes		0	4 370	0	0	4 370
012 Charges de personnel, frais assimilés		0	292 065	0	6 882	298 947
6332 Cotisations versées au F.N.A.I..		0	160	0	4	163
6336 Cotisations CNFPT et CDGFT		0	2 363	0	56	2 420
64111 Rémunération principale titulaires		0	107 400	0	3 887	111 287
64112 NBI, SFT, indemnité résidence		0	5 746	0	0	5 746
64118 Autres indemnités titulaires		0	38 594	0	1 070	39 664
64131 Rémunérations non tit.		0	53 086	0	0	53 086
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		0	34 269	0	600	34 869
6453 Cotisations aux caisses de retraites		0	37 285	0	1 230	38 515
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.		0	2 137	0	0	2 137
6455 Cotisations pour assurance du personnel		0	7 538	0	19	7 557
6458 Cotis. aux autres organismes sociaux		0	430	0	16	445
6474 Versement aux autres œuvres sociales		0	2 043	0	0	2 043
6475 Médecine du travail, pharmacie		0	1 015	0	0	1 015
014 Atténuations de produits		0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante		0	5 001	5 450	0	10 451
6561 Secours d'urgence		0	0	3 450	0	3 450
6574 Subv. fonct. Assoc., personnes privées		0	5 000	2 000	0	7 000
658 Charges diverses de gestion courante		0	1	0	0	1
656 Frais de fonctionnement des groupes d'él		0	0	0	0	0
66 Charges financières		0	3 915	0	0	3 915
66111 Intérêts réglés à l'échéance		0	3 468	0	0	3 468
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE		0	-39	0	0	-39
6615 Intérêts comptes courants et de dépôts		0	486	0	0	486
67 Charges exceptionnelles		0	0	0	0	0
68 Dot. aux amortissements et provisions		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	2 134	72	0	2 206
042 Opérat° ordre transfert entre sections		0	2 134	72	0	2 206
6811 Dot. amort. Immos incorporelles et corpo		0	2 134	72	0	2 206
043 Opérat° ordre Intérieur de la section		0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	0	316 425	2 558	66 833	385 816
Recettes réelles	0	309 245	2 558	66 833	378 636

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	4 486	0	0	4 486
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	4 486	0	0	4 486
70	Produits services, domalne et ventes div	0	10 129	0	5 833	15 962
706	Prestations de services	0	0	0	5 833	5 833
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	10 129	0	0	10 129
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	292 426	2 558	61 000	355 984
7473	Participat° Départements	0	25 026	4 958	0	29 984
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0	267 400	-2 400	61 000	326 000
75	Autres produits de gestion courante	0	2	0	0	2
758	Produits divers de gestion courante	0	2	0	0	2
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 202	0	0	2 202
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	2 202	0	0	2 202
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	7 180	0	0	7 180

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A2,1
A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
184 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt	Type de taux	Index (13)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 660.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres Indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A2.4
A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de delta au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	23 135,55	I 23 135,55
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	23 135,55	23 135,55
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 135,55	23 135,55
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	23 135,55	7 240,04	16 622,51	46 998,10

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	26 249,55	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	26 249,55	2 206,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements ...	0,00	97,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 027,00	1 487,00
28183	Matériel de bureau et informatique	430,00	241,00
28184	Mobilier	388,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	650,00	381,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	23 754,55	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 206,00	0,00	0,00	23 182,05	25 388,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
PASSERELLES INSERTION	2 000,00	fonds d'aide aux jeunes collectif
SECOURS POPULAIRE	5 000,00	aide alimentaire d'urgence
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
DIVERS FAJ individuel	3 450,00	fonds d'aide aux jeunes
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
Autres		
TOTAL GENERAL	10 450,00	

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

IV – ANNEXES			IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	2,00	3,00	1,00	2,00	3,00
agent administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
agent d'accueil	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
assistant socio éducatif	A	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
animateur sportif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	4,00	8,00	5,00	3,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2020

IV – ANNEXES				IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				C1.1	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				28 800,00		
agent administratif	C	ADM		11 000,00	3-2	A contrat PEC
agent d'accueil	C	ADM		15 000,00	A embauche groupement employeurs	CDI
animateur sportif	C	SP		2 800,00	3-3-1°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				25 000,00		
assistant socio éducatif	A	S		25 000,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				53 800,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,
UR : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social

MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animation,

PM : Police,

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (lo 28 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois des établissements de santé et de sécurité sociale et des organismes de sécurité sociale.

3-3-3° : emplois des établissements de moins de 1 000 habitants et de associations des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 38 : emplois à temps partiel ou à temps indéterminé obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (précisez).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) M. le President.

A Lodeve, le 08/04/2021

M. le President

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration du CIAS.

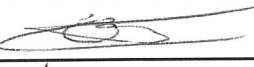
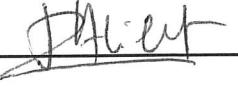
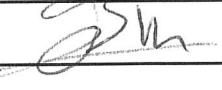
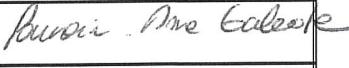
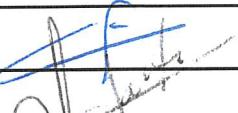
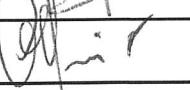
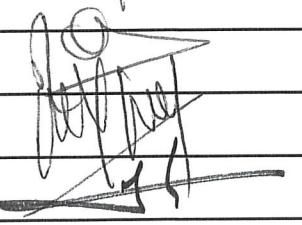
A Lodeve, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

PREFECTURE
DE L'HÉRAULT

19 AVR. 2021

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

ABRIC Charles	
ALIBERT Damien	
ALVERGNE Michel	
AUDOUY Marie Christine	
BAISSET Martine	
BATACHE Carmen	
BOUSQUET Pierre Paul	
CABANES Nelly	
CANO Jesahel	
CAUNES Jean Paul	
DAUNIS Solange	
DELFORGE Clotilde	
ENNADIFI Fatiha	
FRONTIN Claudine	
GALEOTE Monique	
LAATEB Claude	
LACAZE Lionel	
LEDERMAN Thérèse	
MARTINEZ Marilyn	
PANIS Michel	
REQUI Jean-Luc	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) M. le President, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lodeve, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.